

Sopra Banking Software.

Comptes individuels 2013

SOMMAIRE

BILAN

COMPTE DE RÉSULTAT

ANNEXE AUX COMPTES INDIVIDUELS

- 1/ Faits majeurs
- 2/ Principes comptables et méthodes d'évaluation
- 3/ Notes relatives au bilan
- 4/ Notes relatives au compte de résultat
- 5/ Autres informations

Bilan

ACTIF (en milliers d'euros)	2013	2012
Immobilisations incorporelles	67 033	30 559
Immobilisations corporelles	614	518
Immobilisations financières	163 798	294 817
Actif immobilisé	231 445	325 894
Stocks et en-cours	175	171
Clients et comptes rattachés	42 548	34 722
Autres créances et comptes de régularisation	12 468	4 045
Disponibilités	4 040	8 081
Actif circulant	59 231	47 019
TOTAL DEL'ACTIF	290 676	372 913

PASSIF (en milliers d'euros)	2013	2012
Capital	152 924	62 924
Réserves	4 877	-
Report à nouveau	-	-861
Résultat	8 461	3 087
Capitaux propres	166 262	65 150
Provisions	6 069	5 452
Emprunts et dettes financières	3 362	2 321
Fournisseurs et comptes rattachés	7 567	11 391
Dettes fiscales et sociales	25 125	23 223
Autres dettes et comptes de régularisation	82 291	265 376
Dettes	118 345	302 311
TOTAL DU PASSIF	290 676	372 913

Compte de résultat

<i>(En milliers d'euros)</i>	2013	2012
Chiffre d'affaires net	115 223	109 993
Autres produits d'exploitation	366	575
Produits d'exploitation	115 589	110 568
Achats consommés	1 070	1 523
Charges de personnel	65 879	61 853
Autres charges d'exploitation	37 326	37 234
Impôts et taxes	2 866	2 936
Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations	758	889
Charges d'exploitation	107 899	104 435
Résultat d'exploitation	7 690	6 133
Charges et produits financiers	-3 358	-2 017
Résultat courant avant impôts	4 332	4 116
Charges et produits exceptionnels	1 014	11
Participation et intéressement des salariés	-119	-946
Impôts sur les résultats	3 234	-94
RESULTAT NET	8 461	3 087

Annexe aux comptes individuels

1. FAITS MAJEURS

1.1. Réorganisation juridique

Selon le principe «une société par pays et par activité» utilisé par le Groupe Sopra pour son organisation juridique, une série d'opérations juridiques ont été conduites pour simplifier le périmètre de Sopra Banking.

1.1.1. Reclassement des titres Sopra Group Solutions UK Ltd

Les titres de la société Sopra Group Solutions UK Ltd ont été cédés le 28 juin 2013 par Sopra Group Holding Ltd à Sopra Banking Software SA, toutes deux filiales à 100% de Sopra Group. Sopra Group Solutions UK Ltd a été renommée Sopra Banking Software Ltd.

1.1.2. Fusion de Sopra Banking Software Participations

La société belge Sopra Banking Software Participations a fait l'objet d'une fusion transfrontalière avec Sopra Banking Software, en France au 31 mai 2013, avec effet rétroactif comptable au 1^{er} janvier 2013.

1.1.3. Fusion Business Architects International (BAI)

La société belge Business Architects International (BAI) a fait l'objet d'une fusion transfrontalière avec Sopra Banking Software, en France au 30 juin 2013, avec effet rétroactif comptable au 1^{er} avril 2013.

1.1.4. Transmission universelle de patrimoine Sopra Banking Paris

La société Sopra Banking Paris a fait l'objet d'une dissolution sans liquidation (TUP) avec Sopra Banking Software le 29 juin 2013.

1.1.5. Reclassement des titres de SopraNtic

Les titres de la société SopraNtic ont été cédés par Sopra Group à Sopra Banking Software le 28 juin 2013. La dénomination sociale de SopraNtic a été changée en Sopra Banking Software Morocco.

1.2. Acquisition des sociétés Altime

En octobre 2013, Sopra Banking Software a fait l'acquisition de 2 sociétés de consulting :

- Altime Associates Finances et Secteur Public (18 collaborateurs pour 5,1 M€ de chiffre d'affaires en 2012), et
- Altime Associates Industrie et Services (8 collaborateurs pour 3,3 M€ de chiffre d'affaires en 2012).

Ces deux sociétés ont fait l'objet d'une fusion simplifiée avec Sopra Banking Software, avec effet au 31 décembre 2013.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes individuels 2013 ont été établis suivant les principes généraux applicables en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours des exercices présentés.

2.1. Frais de développement des logiciels

Les dépenses de recherche sont comptabilisées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont engagées.

Les dépenses de développement des progiciels et solutions peuvent être immobilisées si les six conditions suivantes sont réunies :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables ;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Aucune dépense de développement des progiciels n'est comptabilisée en immobilisations incorporelles, les conditions décrites ci-dessus n'étant pas toutes remplies.

2.2. Logiciels acquis

Les logiciels sont enregistrés à leur coût d'acquisition. Ils font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée de 1 à 10 ans.

2.3. Fonds de commerce

Les fonds de commerce proviennent de l'apport partiel d'actif de la branche d'activité Evolan, de la fusion avec la société Delta Informatique en 2012, et de la fusion d'Altime Finance et Secteur Public (397 k€) en 2013.

Les fonds de commerce ne sont pas amortis, mais donnent lieu, le cas échéant, à la constitution d'une dépréciation. Les amortissements pratiqués antérieurement au 1er janvier 2000 dans les comptes de Sopra Group ont été maintenus à l'actif du bilan.

La Société effectue des tests de dépréciation de ses fonds de commerce à chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur. Elle déprécie la valeur d'un actif lorsque sa valeur actuelle (montant le plus élevé entre la valeur vénale et la valeur d'usage) est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

2.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire en retenant les durées d'utilité des différentes catégories d'immobilisations.

Agencements	10 ans
Matériel et outillage	3 à 5 ans
Matériel de transport	5 ans
Mobilier, matériel de bureau	5 à 10 ans

2.5. Titres de participation

Les titres de participation sont enregistrés à leur valeur d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres de participation est déterminée par rapport à la situation nette au 31 décembre de l'année en cours et aux perspectives de développement des filiales. Une provision est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur comptable.

2.6. Chiffre d'affaires

Les prestations fournies dans le cadre des activités Progiciels et Solutions comprennent :

- le droit d'utilisation (licence) des progiciels et solutions,
- la maintenance,
- des services associés : installation, paramétrage, adaptation, formation ...

a. En règle générale, des contrats distincts de licence et maintenance d'une part, et de services associés d'autre part, sont conclus avec les clients

Dans ce cas, les différents éléments constitutifs de ces contrats sont comptabilisés de la manière suivante :

- la licence est comptabilisée lors de la livraison, celle-ci devant être considérée comme accomplie lorsque toutes les obligations contractuelles ont été remplies, c'est-à-dire lorsque les prestations restant éventuellement à exécuter ne sont pas significatives et ne sont pas susceptibles de remettre en cause l'acceptation par le client des produits livrés ou des services rendus ;
- la maintenance, généralement facturée d'avance, est comptabilisée prorata temporis ;
- les services sont le plus fréquemment effectués en mode régie et sont enregistrés à l'issue de leur réalisation, c'est-à-dire en général au moment de la facturation. Ils peuvent parfois faire l'objet d'un contrat au forfait alors comptabilisé suivant la méthode à l'avancement décrite au §e ci-dessous.

b. Parfois, des contrats composés d'éléments multiples (licence, maintenance, prestations associées ...) peuvent être négociés pour un prix global

Dans ce cas, le montant du chiffre d'affaires attribuable à la licence est obtenu par différence entre le montant total du contrat et la juste valeur des autres éléments qui le composent : maintenance, prestations associées. Cette valorisation des autres éléments est effectuée par référence aux prix facturés aux clients, lorsque l'élément est vendu séparément (grille tarifaire) ou sur la base d'un prix de vente déterminé par la Direction, sur la base de ses meilleures estimations. Le montant de la licence, montant résiduel, est comptabilisé à la livraison.

c. Dans certains cas, assez rares, les services associés peuvent être considérés comme essentiels au fonctionnement du progiciel

Cette situation peut se présenter lorsque les projets présentent un degré de complexité significative et sont susceptibles de comporter des risques particuliers quant à leur achèvement. Le projet est alors considéré dans son ensemble et fait l'objet d'un suivi particulier par la Direction Qualité. Il donne lieu à comptabilisation suivant la méthode à l'avancement décrite au §e ci-dessous.

d. Prestations d'assistance technique, de conseil, de formation, de réalisation en régie

Elles sont comptabilisées quand le service est rendu, c'est-à-dire en règle générale au moment de la facturation.

La production fait l'objet d'un examen à chaque arrêté de comptes :

- les services rendus non encore ou partiellement facturés sont évalués en fonction du prix de vente contractuel et des temps passés facturables. Ils sont enregistrés en chiffre d'affaires et figurent au bilan à la rubrique Factures à établir du poste Clients et comptes rattachés ;
- les prestations facturées mais non encore totalement exécutées sont déduites du chiffre d'affaires facturé et sont portées au passif du bilan à la rubrique Produits constatés d'avance du poste Autres dettes et comptes de régularisation.

e. Prestations faisant l'objet d'un contrat au forfait

Ces contrats sont caractérisés par un engagement en termes de prix, de conformité et de délai. Les prestations correspondant à ce type de contrat sont enregistrées selon la méthode à l'avancement, suivant les modalités ci-après :

- le chiffre d'affaires et le résultat dégagés sur le contrat sont comptabilisés en fonction d'une estimation qualifiée de l'avancement du contrat déterminée suivant les procédures Qualité en vigueur dans le Groupe. Seuls 90 % du montant prévu au contrat sont retenus pour la valorisation pendant la phase de réalisation du projet, les 10 % restants n'étant disponibles qu'à partir de la livraison ;
- le montant comptabilisé à chaque arrêté de comptes est obtenu par différence entre le budget disponible (90% du contrat) et le montant réservé à la couverture totale des jours restant à effectuer. Il est porté à la rubrique Factures à établir du poste Clients et comptes rattachés. Les acomptes perçus figurent au poste Autres dettes et comptes de régularisation du passif.

2.7. Créances clients

Les créances clients sont comptabilisées suivant les modalités exposées ci-dessous.

Elles font l'objet d'une estimation individuelle à la clôture de chaque exercice, et une dépréciation est constituée dès lors qu'apparaît un risque de non-recouvrement lié à une procédure collective. Les recouvrements incertains pour lesquels aucune procédure judiciaire n'a été ouverte sont traités par des avoirs à établir.

2.8. Indemnités de départ à la retraite

Sopra Banking Software provisionne l'intégralité de ses engagements en matière d'indemnités de départ en retraite selon les dispositions de la Convention Collective Syntec relatives au départ et à la mise à la retraite.

L'obligation de Sopra Banking Software envers ses salariés est déterminée de manière actuarielle selon la méthode des unités de crédit projetées : l'obligation actualisée de l'employeur est comptabilisée au prorata des années de service probables des salariés, en tenant compte d'hypothèses actuarielles telles que le niveau de rémunération future, l'espérance de vie et la rotation du personnel. Les changements d'hypothèses qui affectent l'évaluation de l'obligation sont traités comme des gains et pertes actuariels.

3. NOTES RELATIVES AU BILAN

3.1. Actif immobilisé

3.1.1. Immobilisations incorporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	Concessions, brevets, droits similaires	Fonds de commerce	Total
VALEUR BRUTE			
Au 1er Janvier 2013	6 594	31 147	37 741
Mouvements de périmètre *	-	5 013	5 013
Acquisitions	31 521	-	31 521
Cessions	-	-	-
Au 31 décembre 2013	38 115	36 160	74 275
AMORTISSEMENTS			
Au 1er Janvier 2013	6 538	644	7 182
Mouvements de périmètre *	-	-	-
Fusions	-	-	-
Dotations	60	-	60
Reprises	-	-	-
Au 31 décembre 2013	6 598	644	7 242
VALEUR NETTE			
Au 1er Janvier 2013	56	30 503	30 559
Au 31 décembre 2013	31 517	35 516	67 033

* lié aux TUP SBS Paris - Altime SP - Altime I&S

Les immobilisations incorporelles sont constituées :

- de logiciels acquis ou apportés ;
- de fonds de commerce acquis ou apportés lors de fusions et apport partiel d'actif ;
- de malis de fusion.

En fin d'année 2013, Sopra Banking Software a acquis la propriété industrielles du logiciel Thaler auprès de sa filiale Sopra Banking Software Belgium pour 31 500 k€.

Les opérations de fusion effectuées en 2013 ont généré les malis de fusion suivant :

- Business Architects International (BAI) : 183 k€ ;
- Sopra Banking Software Paris : 243 k€ ;
- Altime Industrie et Service : 1 366 k€ ;
- Altime Finance et Secteur Public : 2 824 k€.

3.1.2. Immobilisations corporelles

	Aménagements divers	Matériels Informatiques	Matériel de transport	Mobilier et matériel de bureau	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>					
VALEUR BRUTE					
Au 1er Janvier 2013	794	984	200	172	2 150
Mouvements de périmètre *	67	3	-	28	98
Acquisitions	3	203	-	-	206
Cessions	-1	-4	-75	-3	-83
Au 31 décembre 2013	863	1 186	125	197	2 371
AMORTISSEMENTS					
Au 1er Janvier 2013	321	948	199	164	1 632
Mouvements de périmètre *	46	3	-	13	62
Dotations	83	57	1	4	145
Reprises	-1	-3	-75	-3	-82
Au 31 décembre 2013	449	1 005	125	178	1 757
VALEUR NETTE					
Au 1er Janvier 2013	473	36	1	8	518
Au 31 décembre 2013	414	181	-	19	614

* lié aux TUP SBS Paris - Altime SP - Altime I&S

3.1.3. Immobilisations financières

	Participations et titres immobilisés	Prêts et autres immobilisations financières	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>			
VALEUR BRUTE			
Au 1er Janvier 2013	311 839	145	311 984
Mouvements de périmètre *	-177 978	25	-177 953
Acquisitions - Augmentations	33 873	21	33 894
Cessions - Diminutions	-1 257	-28	-1 285
Au 31 décembre 2013	166 477	163	166 640
DEPRECIATIONS			
Au 1er Janvier 2013	17 167	-	17 167
Mouvements de périmètre *	-14 657	-	-14 657
Dotations	332	-	332
Reprises	-	-	-
Au 31 décembre 2013	2 842	-	2 842
VALEUR NETTE			
Au 1er Janvier 2013	294 672	145	294 817
Au 31 décembre 2013	163 635	163	163 798

* lié aux fusion BAI - SBS Participation - TUP SBS Paris - Altime SP - Altime I&S

Les titres de participation sont détaillés dans le tableau des filiales et participations (cf note 5.10).

a. Montants bruts

Les différents mouvements intervenus au cours de l'année 2013 sur les titres de participation proviennent principalement :

- de l'annulation des titres de Sopra Banking Software Participation, soit 140 949 k€, suite à la fusion transfrontalière ;
- de l'annulation des titres de Business Architects International (BAI), soit 37 667 k€, suite à la fusion transfrontalière ;
- de l'acquisition auprès de Sopra Group Holding Ltd des titres de Sopra Group Solutions UK Ltd, soit 29 157 k€ ;
- de l'acquisition auprès de Sopra Group des titres de SopraNtic, soit 269 k€ ;
- de l'acquisition des titres d'Altime Associates Finances et Secteur Public, soit 2 986 k€ ;
- de l'acquisition des titres d'Altime Associates Industrie et Service, soit 204 k€ ;
- de l'annulation des titres d'Altime Associates Finances et Secteur Public, soit 2 986 k€, suite à la fusion du 31/12/2013 ;
- de l'annulation des titres d'Altime Associates Industrie et Service, soit 204 k€, suite à la fusion du 31/12/2013.

b. Dépréciation des titres de participation

Dans le cadre de l'application du règlement CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés, une dépréciation de titres pour la société Sopra Banking Software Singapour a été comptabilisée sur l'exercice 2013 pour la valeur totale des titres, soit 332 k€.

3.2. Autres éléments d'actif

3.2.1. Créances clients

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013	2012
Clients hors Groupe et comptes rattachés	30 006	22 038
Factures à établir	11 429	10 777
Clients Groupe	1 113	1 907
Clients douteux	100	-
Dépréciation des créances douteuses	-100	-
TOTAL	42 548	34 722

Les clients et comptes rattachés sont présentés à l'actif du bilan pour leur valeur nette.

Les factures à établir correspondent pour l'essentiel à la production comptabilisée sur les projets au forfait suivant la méthode de l'avancement. Ces contrats donnent généralement lieu à l'émission d'une facture à la fin de l'exécution des prestations et sont couverts financièrement en cours de réalisation par des acomptes.

3.2.2. Autres créances et comptes de régularisation

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013	2012
Personnel et comptes rattachés	18	4
Organismes sociaux	32	14
Etat et autres collectivités publiques		
■ Impôts sur les bénéfices	7 840	2 831
■ Taxe sur la valeur ajoutée	751	691
■ Autres impôts, taxes et assimilés	54	-
Groupe et associés	3 101	3
Dépréciation des comptes courants	-	-
Débiteurs divers	384	221
Dépréciation des débiteurs divers	-	-
Charges constatées d'avance	259	279
Ecart de conversion Actif	29	1
TOTAL	12 468	4 044

3.2.3. Dépréciation de l'actif circulant

Néant.

3.3. Capitaux propres

3.3.1. Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Primes d'émission, de fusion d'apport	Réserve légale	Réserves facultatives	Report à nouveau	Résultat	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>							
Au 31 décembre 2012	62 924	-	-	-	-861	3 087	65 150
Affectation du résultat 2012 et dividendes	-	-	112	2 114	861	-3 087	-
Réduction du capital social	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation du capital social	90 000	-	-	-	-	-	90 000
Fusion SBS FIN (boni de fusion)	-	2 652	-	-	-	-	2 652
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	8 460	8 460
Au 31 décembre 2013	152 924	2 652	112	2 114	-	8 460	166 262

3.3.2. Capital social

Le capital social de Sopra Banking Software s'élève au 31 décembre 2013 à 152 924 430 €. Il est composé de 15 292 443 actions entièrement libérées d'une valeur nominale de 10 €.

Les mouvements intervenus au cours de l'exercice 2013 concernent principalement :

- une augmentation de capital de 90 000 k€ en décembre par compensation du compte courant de Sopra Group ;
- un boni de fusion généré lors de la fusion de Sopra Banking Software Participation dans les comptes de Sopra Banking France.

3.4. Provisions

	Au 01/01/2013	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (provision utilisée)	Reprises de l'exercice (provision non utilisée)	Au 31/12/2013
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	5 397	750	107	-	6 040
Provisions pour litiges salariaux	54	-	54	-	-
Provisions pour pertes de change	1	29	1	-	29
Provisions pour impôt	-	-	-	-	-
TOTAL	5 452	779	162	-	6 069

Ces provisions couvrent principalement les engagements de départ en retraite et des risques liés à divers contentieux.

3.4.1. Provisions pour indemnités de départ à la retraite

Sopra Banking Software provisionne ses engagements envers les salariés en application des dispositions de la convention collective Syntec relatives au départ et à la mise à la retraite, dispositions modifiées en 2004 à la suite de la loi du 21 août 2003 portant réforme des retraites. La provision d'indemnités de départ en retraite est évaluée de manière actuarielle suivant les modalités exposées à la note 2.8.

Les hypothèses se rapportant aux taux de mortalité reposent sur des données provenant de statistiques publiées.

Les tables de turnover sont établies par tranches d'âge de cinq ans et sont mises à jour à chaque clôture d'exercice en fonction de l'historique des départs des cinq dernières années.

Les engagements sont actualisés au moyen d'un taux d'actualisation correspondant au taux d'intérêt d'obligations d'entreprises de première catégorie (AA), libellées dans la monnaie de paiement et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

Depuis le 31 décembre 2009, le groupe utilise les taux Bloomberg pour la zone euro comme indice de référence pour l'actualisation de ses engagements de retraite. Un taux de 2,90 % a été retenu pour l'actualisation au 31 décembre 2013.

L'engagement total au titre de l'indemnité de départ en retraite s'élève à 7 988 k€. Le montant cumulé des écarts actuariels non comptabilisés au bilan à fin 2013 est de 1 948 k€.

3.5. Dettes

3.5.1. Emprunts et dettes financières

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 01/01/2013	Augmentation	Diminution	Au 31/12/2013
Fonds de participation des salariés	1 989	127	-	2 116
Autres emprunts et dettes financières	-	884	-	884
Intérêts courus sur emprunts et dettes financières	332	362	332	362
TOTAL	2 321	1 373	332	3 362

3.5.2. Dettes fournisseurs

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013	2012
Fournisseurs hors Groupe et comptes rattachés	2 205	1 105
Factures non parvenues	3 299	10 142
Fournisseurs Groupe	2 063	144
TOTAL	7 567	11 391

3.5.3. Dettes fiscales et sociales

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013	2012
Personnel et comptes rattachés	8 228	8 453
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 192	8 886
Etat et autres collectivités publiques		
▪ Impôts sur les bénéfices	510	301
▪ Taxe sur la valeur ajoutée	5 887	4 395
▪ Autres impôts, taxes et assimilés	308	1 188
TOTAL	25 125	23 223

Les dettes fiscales correspondent pour l'essentiel à la taxe sur la valeur ajoutée collectée auprès des clients : montant exigible dû au titre du mois de décembre et montant inclus dans les créances clients.

3.5.4. Autres dettes et comptes de régularisation

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013	2012
Acomptes clients versés	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	41	-
Groupe et associés	72 039	260 346
Autres dettes	1 927	968
Produits constatés d'avance	8 283	4 056
Ecart de conversion Passif	1	6
TOTAL	82 291	265 376

Le poste « Groupe et associés » comprend notamment les comptes courants de Sopra Group (33 920 k€), Sopra Banking Software Belgium (24 171 k€) et Sopra Banking Software Ltd (12 752 k€).

Les produits constatés d'avance comprennent la part de facturation intermédiaire émise d'avance sur des contrats réalisés au forfait et sur des contrats de maintenance.

4. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1. Chiffre d'affaires

Sur les 115,2 M€ de chiffre d'affaires 2013, 46,7 M€ sont réalisés à l'international.

4.2. Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Les rémunérations versées en 2013 aux organes de direction s'élèvent à 359 k€.

4.3. Crédit d'impôt compétitivité emploi

Sur l'exercice 2013, Sopra Banking Software a enregistré un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi d'un montant de 613 k€, comptabilisé en déduction des charges de personnel.

4.4. Résultat financier

<i>(En milliers d'euros)</i>	2013	2012
Dividendes reçus des participations	-	-
Intérêts sur emprunts bancaires et charges assimilées	-	-
Intérêts sur participation des salariés	-157	-125
Actualisation de la provision retraite	-197	-236
Pertes sur créances liées à des participations	-	-
Intérêts reçus et versés sur comptes courants Groupe	-2 627	-1 739
Impacts positif et négatif de change (y/c provision)	-16	-2
Dépréciation des titres de participation	-332	-
Autres dotations et reprises de provisions financières	-28	-
Autres produits et charges financiers	-1	85
RESULTAT FINANCIER	-3 358	-2 017

4.5. Résultat exceptionnel

En 2013, le résultat exceptionnel est essentiellement constitué d'un remboursement des actionnaires de Callataÿ & Wouters dans le cadre de la convention de garantie de passif pour 1 000 k€ et par une plus-value sur cessions d'immobilisations corporelles pour un montant de 14 k€.

4.6. Participation des salariés aux résultats

Aucune participation des salariés n'a été dégagée au titre de l'exercice 2013.

4.7. Intéressement

L'intéressement au titre de l'année 2013 s'élève à 118 k€ pour Sopra Banking Software.

4.8. Impôts sur les bénéfices

4.8.1. Intégration fiscale

Sopra Group et ses filiales Sopra Banking Software et Sopra HR Software se sont placées à compter de l'exercice 2013 sous le régime de l'intégration fiscale. Chacune des sociétés calcule et comptabilise sa charge d'impôt sur les sociétés comme si elle était imposée séparément. L'éventuelle économie qui pourrait résulter de l'application de ce régime bénéficie à la société mère Sopra Group.

4.8.2. Crédit d'impôt recherche

Sopra Banking Software a enregistré en 2013 un crédit d'impôt recherche d'un montant de 4 986 k€.

4.8.3. Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel

L'impôt sur les sociétés se ventile de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013	2012
Impôts sur le résultat courant	1 384	2 150
Impôts sur le résultat exceptionnel	366	4
Crédit d'impôt recherche	-4 986	-2 034
Autres Crédits d'impôts	2	-26
TOTAL	-3 234	94

4.8.4. Situation fiscale différée et latente

<i>(en milliers d'euros)</i>	Base					
	Au 01/01/2013		Variations		Au 31/12/2013	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
I. DECALAGES CERTAINS OU EVENTUELS						
Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-
Subventions d'investissement	-	-	-	-	-	-
Charges non déductibles temporairement						
▪ A déduire l'année suivante						
- participation des salariés	815	-	-815	-	-	-
- Organic	174	-	6	-	180	-
▪ A déduire ultérieurement						
- provision pour retraite	5 396	-	644	-	6 040	-
- autres	-	-	-	-	-	-
Produits non taxables temporairement						
- plus-values nettes à court terme	-	-	-	-	-	-
- plus-values de fusions	-	-	-	-	-	-
- plus-values à long terme différées	-	-	-	-	-	-
Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisés						
- charges à répartir	-	-	-	-	-	-
TOTAL	6 385	-	-165	-	6 220	-
II. ELEMENTS A IMPUTER						
Déficits reportables fiscalement	-	-	-	-	-	-
Moins-values à long-terme	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
III. ELEMENTS DE TAXATION EVENTUELLE						
Plus-values sur éléments d'actif non-amortissables apportés lors d'une fusion	-	30 233	-	4 615	-	34 848
Réserve spéciale des profits de construction	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1. Echéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

5.1.1. Créances

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Autres immobilisations financières	163	-	163
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	100	-	100
Autres créances clients	42 548	42 548	-
Personnel et comptes rattachés	18	-	-
Organismes sociaux	32	-	-
Etat et autres collectivités publiques			
■ Impôts sur les bénéfices	7 840	7 840	-
■ Taxe sur la valeur ajoutée	751	751	-
■ Autres impôts, taxes et assimilés	54	54	-
Groupe et associés	3 101	3 101	-
Débiteurs divers	384	384	-
Charges constatées d'avance	259	259	-
TOTAL	55 250	54 937	263

5.1.2. Dettes

<i>(En milliers d'euros)</i>	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
■ A 2 ans maximum à l'origine	886	886	-	-
■ A plus de 2 ans maximum à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	2 475	425	2 050	-
Fournisseurs et comptes rattachés	7 566	7 566	-	-
Personnel et comptes rattachés	8 228	8 228	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 192	-	-	-
Etat et autres collectivités publiques				
■ Impôts sur les bénéfices	510	-	-	-
■ Taxe sur la valeur ajoutée	5 887	-	-	-
■ Autres impôts, taxes et assimilés	308	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	41	-	-	-
Groupe et associés	72 039	-	-	-
Autres dettes	1 927	-	-	-
Produits constatés d'avance	8 283	-	-	-
TOTAL	118 342	17 105	2 050	-

5.2. Eléments concernant les entreprises liées

<i>(en milliers d'euros)</i>	Entreprises liées
ACTIF	
Avances et acomptes sur immobilisations	-
Participations	-
Créances rattachées à des participations	-
Prêts	-
Créances clients et comptes rattachés	1 113
Autres créances	3 101
Ecart de conversion Actif	28
PASSIF	
Emprunts obligataires convertibles	-
Autres emprunts obligataires	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-
Emprunts et dettes financières divers	-
Dettes sur immobilisations	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 481
Autres dettes	72 013
Ecart de conversion Passif	-
COMPTE DE RESULTAT	
Produits de participation	-
Autres produits financiers	259
Charges financières	2 900

5.3. Informations concernant le crédit-bail

5.3.1. Immobilisations en crédit-bail

Néant.

5.3.2. Engagements de crédit-bail

Néant.

5.4. Engagements hors bilan

5.4.1. Engagements hors bilan

<i>(en milliers d'euros)</i>	
Effets escomptés non échus	-
Cautions bancaires en lieu et place des dépôts de garantie des locaux loués	95
Cautions bancaires pour garantie de bonne fin sur projets	303
Cautions bancaires pour garantie de paiement de factures fournisseurs	-
Engagements de retraite non provisionnés (écarts actuariels)	-
Cautions données aux filiales pour garantie des baux	-
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles	Néant
Instruments de couverture de taux	Néant
Instruments de couverture de change	Néant

5.4.2. Droit individuel à la formation (DIF)

Au cours de l'année 2013, 12 390 heures ont été acquises et 5259 heures consommées au titre du DIF.

Au 31 décembre 2013, le solde cumulé d'heures de formation non consommées s'élève à 64 840 heures.

5.5. Produits à recevoir et charges à payer

<i>(en milliers d'euros)</i>	
PRODUITS A RECEVOIR	
Fournisseurs - Avoirs à recevoir	37
Clients et comptes rattachés	11 429
Créances fiscales et sociales	45
Autres créances	55
Disponibilités	-
TOTAL	11 566
CHARGES A PAYER	
Intérêts courus sur emprunts et dettes financières	2
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 299
Clients - Avoirs à établir	1 564
Dettes fiscales et sociales	10 564
Autres dettes	-
TOTAL	15 429

5.6. Effectifs

L'effectif moyen 2013 s'élève à 952 personnes dont 851 cadres. L'effectif au 31 décembre 2013 est de 958 personnes.

5.7. Faits exceptionnels et litiges

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de litige ou de fait exceptionnel susceptibles d'avoir une incidence significative sur la situation financière, l'activité, le patrimoine ou les résultats de la Société ou du Groupe.

5.8. Comptes consolidés

Sopra Banking Software, filiale à 100% est intégrée globalement dans les comptes consolidés établis par Sopra Group, PAE Les Glaisins, 74940 Annecy Le Vieux (SIREN 326 820 065).

5.9. Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Sopra Banking Software a finalisé le 18 février 2014 l'acquisition de la société allemande COR&FJA Banking Solutions GmbH, renforçant ainsi sa position à l'international.

5.10. Tableau des filiales et participations

Sociétés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue (%)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
<i>(en milliers d'euros)</i>										
Filiales										
Sopra Banking Software 123 Limited (Angleterre)	81	6 884	100,00%	6 925	6 925	-	-	7 646	2 102	-
Sopra Banking Software Belgium (Belgique)	250	15 428	100,00%	125 903	125 903	-	-	64 687	13 311	-
Sopra Software Cameroun (Cameroun)	76	560	95,00%	1	1	-	-	1 569	161	-
Sopra Banking Software Luxembourg (Luxembourg)	1 500	1 945	100,00%	3 767	1 258	-	-	10 860	1 726	-
Sopra Banking Software Singapore Pte Ltd (Singapour)	54	-455	100,00%	332	-	1 200	-	2 194	-195	-
Sopra Banking Software Factory (Belgique)	150	220	100,00%	61	61	-	-	-	4	-
Sopra Banking Software Limited (Angleterre)	2 807	10 367	100,00%	29 157	29 157	-	-	27 780	3 641	-
Sopra Banking Software Morocco (Maroc)	267	426	100,00%	269	269	77	-	3 671	230	-

SOPRA BANKING SOFTWARE

Société anonyme au capital de 152 924 430 €
PAE Les Glaisins
74940 ANNECY LE VIEUX
450 792 999 RCS Annecy

Rapport du Conseil d'administration en vue des
décisions de l'actionnaire unique du 10 juin 2014

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous rendons compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2013 et soumettons à votre approbation les comptes annuels dudit exercice. Nous soumettons également à votre vote la nomination d'un nouvel administrateur.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports des Commissaires aux Comptes.

1. Le projet Sopra Banking Software

1.1. La construction d'un modèle mixte Editeur / Intégrateur

Les grandes tendances technologiques actuelles (Cloud computing, Mobilité, Big Data, etc.) et les progrès de la mondialisation (avec notamment la place prise par l'Inde sur le marché de l'informatique professionnelle) conduisent l'ensemble des Entreprises de Service Numérique (ESN) à revisiter leur business model, à la recherche :

- d'offres à forte valeur ajoutée,
- et d'offres résilientes susceptibles de générer un chiffre d'affaires récurrent.

Sopra entend atteindre cet objectif de transformation au travers notamment de la création du modèle mixte Editeur / Intégrateur de Sopra Banking Software, dans un secteur – celui de la banque – traditionnellement très consommateur de produits et de services numériques, et dans lequel le groupe dispose d'offres et de savoir-faire reconnus.

Le secteur financier a en effet toujours constitué le premier secteur vertical du groupe Sopra, avec une part d'environ 30 % dans son chiffre d'affaires. Dans ce secteur, l'approche Editeur est à l'origine de l'offre Axway et aujourd'hui de celle de Sopra Banking Software.

L'ambition de Sopra Banking Software est d'être un leader mondial des logiciels bancaires pour un large éventail de clients, quels que soient leur taille, leur métier ou encore le type et la localisation de leur organisation. Pour atteindre cet objectif, la Société propose une offre cohérente et complète à travers un modèle mixte Editeur / Intégrateur reposant sur une gamme étendue de solutions et de produits bancaires architecturés permettant à la fois la vente de composants (principalement aux banques Tier 1 et Tier 2) et la vente de systèmes intégrés globaux (principalement aux banques Tier 3 et Tier 4).

Dans le contexte économique actuel, les banques doivent faire face à de nouvelles pressions réglementaires et à la nécessité de fidéliser leur clientèle. Les grandes banques de détail cherchent à recentrer et à réorganiser leurs systèmes informatiques. Les banques en ligne séduisent un nombre

croissant de clients. L'augmentation du nombre de particuliers détenteurs de patrimoine conduit au développement des banques privées.

Sopra Banking Software propose Sopra Banking Suite, une offre cohérente et complète destinée au marché bancaire mondial. Cette suite progicielle s'adresse aussi bien aux banques de détail qu'aux banques directes ou aux banques privées et peut couvrir tout ou partie du système d'information bancaire. Sopra Banking Suite peut en effet être mise en place globalement dans une approche de type Core Banking System ou par intégration de composants spécialisés par domaine métier.

Particulièrement adaptée aux grands établissements dotés de systèmes d'information complexes, l'approche par transformation répond aussi bien aux besoins de verticalisation des métiers de la banque qu'à ceux de rationalisation des fonctions opérationnelles qu'elles soient de distribution, de production ou de pilotage.

Dans tous les cas, l'architecture orientée services de Sopra Banking Suite permet de conserver dans le système d'information les applications que les clients souhaitent pérenniser.

Au-delà des apports de la suite progicielle, la capacité d'accompagnement de Sopra Banking Software offre toutes les garanties de réussite des projets de mise en oeuvre. Le catalogue de services répond aux besoins des clients sur l'ensemble du cycle de vie de leur système d'information: pilotage de projet, assistance maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'oeuvre, support et maintenance. A ces prestations à forte valeur ajoutée s'ajoute une offre de formations permettant d'enrichir les compétences des équipes des clients.

Les relations étroites tissées avec des partenaires (fournisseurs de réseaux, matériels, éditeurs, prestataires de services) viennent renforcer la capacité de Sopra Banking Software à être l'interlocuteur unique pour la réussite des évolutions des systèmes d'information de ses clients

Le marché visé à terme est mondial, avec dans un premier temps une focalisation sur l'Europe et la zone MEA (Middle East & Africa).

Les performances de Sopra Banking Software en termes de croissance organique et les opérations de croissance externe à venir doivent lui permettre d'atteindre en 2016 un chiffre d'affaires de 500 millions d'euros, se répartissant de la manière suivante :

- vente de licences : 15 à 20 %,
- activités de maintenance : 20 à 25 %,
- services (dont SAAS et Managed Services) : 60 %.

La marge d'exploitation recherchée à cet horizon est supérieure à 20 %. Il est précisé que les éléments chiffrés mentionnés ci-dessus concernent le sous-groupe Sopra Banking Software.

1.2. Une stratégie de développement offensive

En 2011, Sopra Group ne disposait :

- ni d'une offre de systèmes de « core banking » intégrés susceptible de s'adresser aux Tier 3 et 4, du fait du non-aboutissement en 1998-1999 du projet de fusion Joker-Finor,
- ni d'une architecture globale et cohérente pour les composants EVOLAN constituant son offre aux Tier 1 et 2.

L'ambition sur laquelle repose le projet de développement de Sopra Banking Software rendait donc nécessaire la constitution d'une « base de départ » suffisamment étendue en termes de produits et de géographies passant par la mise en œuvre d'une démarche de croissance externe offensive et volontariste.

Celle-ci s'est traduite par :

- l'acquisition de Delta Informatique en septembre 2011 (Intégré – marché MEA),
- l'acquisition d'une filiale britannique de Tieto en février 2012 (Offre Mortgage – marché UK),
- l'acquisition de Callataÿ & Wouters en mars 2012 (Intégré – marché Benelux et positions en Europe),
- l'acquisition annoncée en novembre 2013 de COR&FJA Banking Solutions (Intégré – marché allemand).

Avec un chiffre d'affaires global pro forma de l'ordre de 240 millions d'euros, Sopra Banking Software dispose désormais d'une « base de départ » suffisamment large et solide pour crédibiliser son projet de développement.

1.3. Une démarche d'intégration largement engagée

A la mi-2012, à l'issue des acquisitions réalisées, quatre équipes différentes (EVOLAN, TIETO, Callataÿ & Wouters, DELTA), ayant chacune leur histoire et leur modèle, se sont trouvées juxtaposées au sein de Sopra Banking Software, avec une forte dispersion géographique :

- EVOLAN : Paris, Annecy, Rodez, Toulouse, Nantes, Belgique, Maroc
- C. & W. : Bruxelles et autres sites Benelux,
- Tieto : plusieurs sites en Grande-Bretagne,
- Delta : Tours et quelques positions africaines.

Des résultats significatifs ont été atteints au cours de cette première période d'intégration malgré un contexte difficile dû notamment à la dispersion géographique, à la complexité de mise en œuvre du modèle Editeur / Intégrateur, à l'absence de managers dans certains postes clés. On peut citer :

- le référencement de Sopra Banking Software par le Gartner Group,
- un résultat opérationnel d'activité 2012 de 14 %,
- la signature de plusieurs contrats emblématiques.

La démarche d'intégration engagée sur 2012 s'est poursuivie en 2013 avec le constat à l'automne d'un bilan contrasté :

- des progrès ont été enregistrés sur les chantiers *Finances* mais la démarche n'est pas totalement aboutie,
- le chantier *Ressources humaines* n'a que peu progressé,
- le chantier *Offres* a connu de multiples difficultés mais également de nombreuses avancées,
- les chantiers *Organisation des ventes* et *Organisation des services* ont donné lieu à de nombreuses décisions mais ne sont pas encore clos,

- enfin, le chantier *Intégration de Sopra Banking UK* n'a pas été véritablement ouvert.

D'autres sujets ont en revanche nettement avancé au cours de l'année 2013 :

- les décisions permettant de repositionner le management de tête de Sopra Banking Software ont, pour l'essentiel, été prises,
- des Directeurs de grands comptes ont été mis en place au sein de Sopra Banking Software,
- un symposium particulièrement réussi s'est tenu avec l'ensemble des clients de Sopra Banking Software,
- des équipes d'ALTIME ont rejoint Sopra Banking Software,
- l'acquisition de COR&FJA Banking Solutions annoncée en novembre 2013 et finalisée en février 2014,
- les décisions restant à prendre pour intégrer définitivement les sociétés acquises sont globalement connues et largement instruites.

1.4. Un processus de transformation à accélérer

Les constats rapportés ci-dessus ont conduit à la mise en œuvre d'un processus de transformation accéléré.

Le management de Sopra Banking Software, désormais pratiquement en place, bénéficie depuis le mois d'octobre 2013 d'une équipe de soutien dédiée déléguée par Sopra GMT.

Cette équipe anime un projet de transformation articulé autour d'un certain nombre de chantiers, parmi lesquels :

- la gouvernance et la montée en puissance du management,
- l'intégration des fonctions (Finances et RH notamment),
- la centralisation des droits de propriété intellectuelle,
- le déploiement des outils de gestion,
- l'intégration de Sopra Banking UK,
- l'intégration de COR&FJA Banking Software,
- la communication interne.

Ce projet doit s'accomplir en tenant compte :

- de la dispersion géographique des entités constitutives de Sopra Banking Software,
- des conséquences du modèle Editeur/Intégrateur sur les modes de fonctionnement,
- des cultures différentes des équipes (5 équipes, 5 histoires, 5 produits,...).

2. Organisation du groupe Sopra Banking Software

2.1. Poursuite de la démarche de centralisation des activités Banking Software et de simplification des structures juridiques

Le groupe Sopra Banking Software a été créé au cours du 1^{er} semestre 2012 :

- Par l'apport par Sopra Group fin juin 2012 de ses activités dans le domaine des progiciels bancaires :
 - Activité Evolan créée par Sopra Group il y a de nombreuses années ;
 - Société BAI acquise par Sopra Group en 2007 ;
 - Société Delta Informatique et ses filiales acquises par Sopra Group en octobre 2011.
- Par l'acquisition du groupe belge Callataÿ & Wouters en mars 2012 (75 %) et décembre 2012 (25 %).

La volonté de simplifier le plus possible l'organisation juridique de ce nouveau groupe et de centraliser sous Sopra Banking Software (la Société) l'ensemble des entités relevant de cette activité Progiciels bancaires a conduit à procéder en 2012 aux mesures de réorganisation suivantes :

- Fusion-absorption de Delta Informatique par Sopra Banking Software début décembre 2012, avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1er janvier 2012,
- Fin décembre 2012, Sopra Banking Software Participations (anciennement dénommée Financière Callataÿ & Wouters) a cédé à la Société ses filiales, à l'exception de Sopra Banking Software Luxembourg et de Sopra Banking Software Factory transférées début 2013.

Ces opérations de rationalisation de l'organisation juridique ont été poursuivies sur 2013 :

- Début 2013, Sopra Banking Software Participations a cédé à la Société ses filiales Sopra Banking Software Luxembourg et Sopra Banking Software Factory ;
- Transfert de l'activité de Business Architects International dans Sopra Banking Software Belgium par voie de cession de fonds de commerce ;
- Transfert de l'activité de Sopra Banking Software Factory dans Sopra Banking Software Belgium également par voie de cession de fonds de commerce ;
- Fusion transfrontalière de la société Sopra Banking Software Participations (Belgique) dans Sopra Banking Software ;
- Fusion transfrontalière de Business Architects International (Belgique) dans Sopra Banking Software ;
- Regroupement de Sopra Banking Software Paris dans Sopra Banking Software au moyen d'une transmission universelle de patrimoine (TUP effectuée en juin 2013).

2.2. Acquisitions réalisées en 2013

La Société a également procédé à des acquisitions de sociétés au cours de l'exercice 2013 suivies d'opérations de regroupement d'activités :

- Acquisition en juin 2013 auprès de Sopra Group de la totalité du capital de SopraNTIC, société marocaine intervenant dans le domaine bancaire, suivi du regroupement de cette société avec l'entité marocaine de Sopra Banking Software, Banking Software Morocco, par cession du fonds de commerce de cette dernière à SopraNTIC, nouvellement dénommée Sopra Banking Software Morocco ;

- Acquisition en juin 2013 auprès de Sopra Group Holding Ltd de la totalité du capital de Sopra Group Solutions UK Ltd, suivi du regroupement de cette société avec l'entité britannique de Sopra Banking Software, Sopra Banking Software Ltd, par cession du fonds de commerce de cette dernière. En conséquence de ce regroupement, Sopra Group Solutions UK Ltd a été renommée Sopra Banking Software Ltd et Sopra Banking Software Ltd (ex. C&W UK), désormais sans activité, a été renommée SBS 123 Ltd ;
- Acquisition début octobre 2013 des sociétés Altime Associates Finances et Secteur Public et Altime Associates Industrie et Services suivie de leur fusion-absorption fin décembre 2013.

2.3. Centralisation des droits de propriété intellectuelle

A fin 2013, trois entités juridiques Sopra Banking assurent le rôle d'éditeur : la société mère en France (Sopra Banking Software), sa filiale belge (Sopra Banking Software Belgium, ex. Callataÿ & Wouters Belgium) et sa filiale britannique (Sopra Banking Software Ltd, ex. Tieto UK). Chacune de ces entités détient les droits de propriété intellectuelle des progiciels dédiés aux solutions bancaires qu'elle a conçus, développés ou acquis :

- Sopra Banking Software (France) : la suite Evolan et la solution Amplitude (ex. Delta Bank), au titre de l'apport partiel d'actifs effectué par Sopra Group le 30 juin 2012 à Sopra Banking Software, dans le cadre de la constitution d'un pôle « progiciels bancaires » au sein du groupe Sopra et après concentration du fait de la fusion-absorption de Delta Informatique (1er décembre 2012) ;
- Sopra Banking Software Belgium (Belgique) : le progiciel Thaler, conçu et développé par Callataÿ & Wouters, et la suite Component Banker, à l'issue de l'acquisition du fonds de commerce de BAI (janvier 2013) ;
- Sopra Banking Software Ltd (Grande-Bretagne) : les composants Loans, conçus et développés par la filiale britannique du groupe Tieto, acquise par Sopra Group en février 2012 et transférée à Sopra Banking Software en juin 2013.

Le développement de la plateforme Sopra Banking, héritière commune de Thaler et des composants Evolan et Component Banker, nécessite de centraliser l'ensemble des droits de propriété intellectuelle au niveau d'une seule entité, à savoir Sopra Banking Software, maison-mère des entités Sopra Banking pour les raisons suivantes :

- il serait difficile d'attribuer à une entité juridique en particulier les droits relatifs aux développements nécessaires à l'intégration au sein d'une plate-forme commune de ces produits distincts ;
- les décisions concernant la stratégie d'évolution de la plate-forme sont prises de manière globale pour l'ensemble des entités Sopra Banking. D'un point de vue opérationnel, il convient de noter que les développements sont effectués en fonction des compétences et des disponibilités des équipes, celles-ci pouvant être réparties sur plusieurs entités. En conséquence, il serait très difficile, voire impossible, d'attribuer la propriété intellectuelle d'un nouveau développement à une entité en particulier ;
- ce contexte rendrait également délicate la répartition des revenus entre les entités juridiques Sopra Banking en fonction de la propriété intellectuelle des composants concédés et des développements sous-jacents.

Pour ces motifs, la Société a procédé fin décembre 2013 auprès de sa filiale Sopra Banking Software Belgium à l'acquisition des droits de propriété intellectuelle portant sur les progiciels Thaler et Component Banker pour un montant de 31,5 M€.

Les principales modalités juridiques, comptables et fiscales de cette opération sont les suivantes :

- Sopra Banking Software Belgium cède à Sopra Banking Software l'ensemble des droits de propriété intellectuelle relatifs aux solutions Thaler et Component Banker, y compris le droit de commercialisation (licences et maintenance), reproduction, modification, développement, traduction, communication,...
- Sopra Banking Software concède à Sopra Banking Software Belgium le droit de poursuivre l'utilisation et la maintenance des solutions ainsi cédées dans l'état où elles se trouvent lors de la cession, aux fins d'honorer ses engagements auprès de ses clients existants ;
- Les droits de propriété intellectuelle relatifs à toute correction ou tout ajout réalisé par Sopra Banking Software Belgium, postérieurement à la cession, dans le cadre de l'exécution de ses obligations contractuelles vis-à-vis de ses clients, sont de plein droit attribués à Sopra Banking Software ;
- Cette cession ne porte ni sur les marques ni sur les brevets.
- Il ne s'agit pas non plus d'une cession de clientèle, les clients de Sopra Banking Software Belgium existants à la date de cession restant rattachés à cette entité juridique et les contrats conclus préalablement à cette date ne font pas l'objet d'un transfert à Sopra Banking Software.

Cette cession de droit est effective dès le 1^{er} janvier 2014 afin :

- D'être en phase avec le début de commercialisation réelle de la solution « Banking Platform » ;
- D'être aligné avec les organisations opérationnelles et juridiques.

En revanche, il n'est pas envisagé de transférer les droits de propriété intellectuelle du produit conçu et développé par Sopra Banking Software Ltd s'agissant d'un produit spécifique au marché britannique ne faisant pas, à ce jour, l'objet d'un plan d'intégration dans la plateforme Sopra Banking.

2.4. Structuration financière

Les acquisitions réalisées en 2012 et 2013 ont été financées par apport en compte courant par l'actionnaire unique Sopra Group. La nécessité de rétablir les grands équilibres financiers de la Société a conduit à procéder courant décembre 2013 à une augmentation de capital d'un montant de 90 M€ souscrite par l'actionnaire unique Sopra Group et intégralement libérée à la souscription par compensation avec les créances en compte courant détenues par Sopra Group.

Le capital social de la Société s'élève désormais à 152 924 430 €.

Les niveaux des capitaux propres et de l'endettement résiduel de la Société sont désormais conformes aux ratios figurant dans les covenants bancaires applicables à Sopra Group.

3. Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice 2013

3.1. Commentaires sur l'activité et principaux indicateurs financiers

L'année 2012 était le premier exercice de pleine activité pour la Société qui avait bénéficié avec effet au 1^{er} janvier 2012 de l'apport par Sopra Group de sa branche d'activité Evolan et de la fusion-absorption de Delta Informatique.

L'activité 2013 a reçu l'apport de l'activité Sopra Banking Software Paris à compter du 1^{er} juillet à raison de l'opération de transmission universelle de patrimoine intervenue à cette date.

Les opérations de transmission universelle de patrimoine des sociétés Altime réalisées au 31 décembre 2013 n'ont pas d'impact sur le compte de résultat de l'exercice.

La Société n'avait exercé aucune activité au cours des exercices précédents.

3.1.1. Compte de résultat

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 115 223 k€ contre 109 993 k€ en 2012, soit une croissance de 4,8 %.

Le chiffre d'affaires réalisé à l'international est de 46 714 k€ et il représente 40,5 % de l'activité totale.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 107 899 k€ dont 65 879 k€ de charges de personnel. L'effectif au 31 décembre 2013 était de 982 collaborateurs contre 881 au 31 décembre 2012.

Les charges de personnel progressent plus fort que le chiffre d'affaires (6,5 %) dont elles représentent 57,2 % contre 56,2 % en 2012. Elles bénéficient en 2013 du crédit d'impôt compétitivité emploi pour un montant de 613 K€.

Cette augmentation est partiellement compensée par les autres charges d'exploitation qui diminuent de 561 k€.

Le résultat d'exploitation s'élève ainsi à 7 691 k€ contre 6 133 k€ l'exercice précédent, soit une marge d'exploitation de 6,7 % en 2013 et de 5,6 % en 2012.

Le résultat financier de (-) 3 358 k€ contre (-) 2 017 k€ en 2012 comprend principalement :

- (-) 2 627 k€ de rémunération du compte courant Sopra Group mis en place pour permettre l'acquisition :
 - en 2012 du groupe Callataÿ & Wouters puis celle de ses principales filiales ;
 - en 2013 de Sopra Banking Sopra Group Solutions UK Ltd, de SopraNTIC et des 2 sociétés Altime ;
- les charges d'actualisation de la provision retraite pour (-) 197 k€ ;
- les intérêts sur la participation des salariés pour (-) 157 k€.

L'augmentation de capital de 90 M€ réalisée avec Sopra Group ayant été effectuée fin décembre 2013, le résultat financier 2013 enregistre une année pleine de charge d'intérêt du compte courant

Le résultat courant avant impôts s'élève à 4 332 k€ en 2013 contre 4 117 k€ en 2012.

Le résultat exceptionnel enregistre une indemnité de 1 000 k€ reçue des anciens actionnaires de Callataÿ & Wouters dans le cadre de la mise en jeu d'une clause de garantie d'actif-passif prévue dans le protocole d'acquisition. Cette indemnité compense partiellement des annulations de chiffre d'affaires d'un montant total de 2 422 k€ comptabilisées dans les comptes de Sopra Banking Software Belgium.

Le résultat fiscal de l'année n'a pas permis l'attribution d'une participation des salariés. L'intéressement s'élève à 119 k€.

Un produit net d'impôt sur les sociétés de 3 234 k€ a été comptabilisé en 2013, le crédit d'impôt recherche déterminé au titre de l'exercice, soit 4 986 k€, excédant largement la charge d'impôt. Ce crédit d'impôt recherche est à mettre en rapport avec le niveau élevé des charges de recherche et développement, près de 39 000 jours, engagées sur les projets Sopra Banking Platform et Sopra Banking Amplitude.

Le résultat net s'élève à 8 461 k€ en 2013 contre 3 087 k€ en 2012, cette variation s'expliquant essentiellement par les évolutions concernant le résultat exceptionnel et l'impôt sur les bénéfices.

Intégration fiscale : il est à noter que la société est une filiale membre d'un groupe fiscalement intégré dont Sopra Group est la tête de groupe. A ce titre, seule Sopra Group est redevable de l'impôt sur les sociétés dû par les sociétés membres de ce groupe fiscal intégré.

3.1.2. Bilan

Certains postes du bilan appellent les commentaires suivants.

a. Immobilisations incorporelles

Leur valeur nette au 31 décembre 2013 s'élève à 67 032 k€ se décomposant en :

- Logiciels acquis : 31 517 k€
 - Droits de propriété intellectuelle Thaler et Component Banker : 31 500 k€ (acquisition 31 décembre 2013 à Sopra Banking Software Belgium)
 - Autres logiciels : 17 k€
- Fonds de commerce : 515 k€
 - Apport Evolan (2012) : 118 k€
 - Fusion Altime Finances et Secteur Public (2013) : 397 k€
- Mali de fusion : 35 000 k€
 - Filiales Evolan fusionnées antérieurement à 2012 6 082 k€
 - Delta Informatique (2012): 24 303 k€
 - BAI (2013): 183 k€
 - Sopra Banking Software Paris (2013) : 243 k€
 - Altime Associates Industrie et Services (2013) : 1 366 k€
 - Altime Associates Finances et Secteur Public (2013) : 2 824 k€

b. Immobilisations financières

Les titres de participation comprennent (valeur nette comptable) :

• Titres des filiales africaines de Delta Informatique	62 k€
• Titres Sopra Banking Software Belgium	125 903 k€
• Titres SBS 123 Ltd (UK)	6 925 k€
• Titres Sopra Banking Singapour (totalement dépréciés)	0 k€
• Titres Sopra Banking Software Luxembourg	1 258 k€
• Titres Sopra Banking Software Factory (Belgique)	61 k€
• Titres Sopra Banking Software Ltd (UK)	29 156 k€
• <u>Titres Sopra Banking Software Morocco</u>	<u>269 k€</u>
• TOTAL	163 634 k€

Les variations de l'exercice concernent :

- Les fusions transfrontalières des sociétés belges Sopra Banking Software Participations et BAI,
- La transmission universelle de patrimoine de Sopra Banking Software Paris,
- Les acquisitions de Sopra Banking Software Luxembourg, Sopra Banking Software Factory, Sopra Group Solutions UK Ltd, Sopra Banking Morocco,
- Les acquisitions suivies de leurs fusions des sociétés Altime Associates Finances et Secteur Public et Altime Associates Industrie et Services,
- Le provisionnement des titres Sopra Banking Software Singapour.

c. Créances clients

Elles se composent de :

- Créances clients hors groupe pour 30 006 k€,
- Factures à établir pour 11 429 k€,
- Créances clients groupe pour 1 113 k€.

d. Autres créances et comptes de régularisation

D'un montant total de 12 179 k€, les autres créances sont composées principalement de :

- Créances fiscales :
 - 7 840 k€ d'impôt sur les sociétés,
 - 751 k€ de taxe sur la valeur ajoutée
 - et 54 k€ d'autres impôts et taxes.
- De comptes courants d'associés pour 3 101 k€

e. Capitaux propres

Ils s'élèvent au 31 décembre 2013 à 166 263 k€ et se décomposent en :

- Capital social : 152 924 k€
 - 15 292 443 actions de 10 € de valeur nominale
 - Augmentation de capital de 90 000 k€ réalisée fin décembre 2013 par incorporation d'une partie du compte courant de Sopra Group
- Prime de fusion : 2 652 k€ correspondant au boni de fusion dégagé lors de la fusion de Sopra Banking Software Participations
- Réserves : 2 225 k€ provenant de l'affectation du résultat 2012

- Résultat de l'exercice : 8 461 k€

f. Provisions

Elles s'élèvent au total à 6 069 k€ dont 6 039 k€ de provisions pour indemnités de départ en retraite comptabilisées selon les dispositions de la convention collective Syntec.

g. Emprunts et dettes financières

Ils s'élèvent au total à 3 361 k€ et comprennent 2 475 k€ de réserve de participation des salariés et 884 k€ de comptes bancaires créditeurs.

h. Dettes fiscales et sociales

D'un montant total de 25 125 k€, elles se composent principalement de :

- Dettes personnel : 8 228 k€
- Dettes organismes sociaux : 10 192 k€
- Taxe sur la valeur ajoutée : 5 887 k€

i. Autres dettes et comptes de régularisation

Ces dettes comprennent essentiellement des comptes courants vis-à-vis de :

- Sopra Group pour 33 919 k€
- Et d'autres internes au sous-groupe Sopra Banking
 - Sopra Banking Software Belgium pour 24 170 k€
 - Sopra Banking Software Ltd pour 12 571 k€

3.2. Activité du groupe Sopra Banking Software – données consolidées

Sopra Banking Software et ses filiales ont généré au cours de l'exercice 2013 un chiffre d'affaires de 217,3 M€ en croissance totale de 11,2 % et en croissance organique de (-) 0,3 %, le chiffre d'affaires 2012 publié s'élevant à 195,5 M€ et le chiffre d'affaires 2012 pro forma à 218,0 M€.

Le résultat opérationnel d'activité s'est élevé à 23,6 M€ contre 28,2 M€ en 2012, soit 10,9 % du chiffre d'affaires contre 14,4 % l'exercice précédent.

Le résultat opérationnel courant (après déduction des charges liées aux stocks options et aux actions gratuites et de l'amortissement des actifs incorporels affectés) s'est élevé quant à lui à 18,6 M€ contre 23,9 M€ en 2012, soit 8,6 % du chiffre d'affaires contre 12,2 % l'exercice précédent.

Le résultat opérationnel (après déduction des autres produits et charges opérationnels) s'est élevé à 15,4 M€ contre 22,1 M€ en 2012, soit 7,1 % du chiffre d'affaires contre 11,3 % l'exercice précédent.

Les autres produits et charges opérationnels comprennent :

- Des coûts de départ pour - 0,6 M€
- Des coûts de réorganisation pour - 1,2 M€
- Des annulations de chiffres d'affaires pour (-) 2,4 M€ partiellement compensées par une indemnité liée à la mise en d'une garantie d'actif-passif d'un montant de 1,0 M€

Par souci de clarté, il est précisé que les données consolidées mentionnées ci-dessus n'ont pas fait l'objet d'un audit spécifique.

3.3. Activité en matière de recherche et de développement

L'activité globale de recherche et développement a consommé 102 500 jours en 2013 dont :

- 43 000 jours en support et maintenance
- 59 500 jours en offre et développement
 - Offre : 4 700 jours
 - Développement France : 31 700 jours
 - Développement Amplitude : 23 100 jours

3.4. Description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée

L'ensemble des droits de propriété intellectuelle fait l'objet de la protection juridique appropriée.

Les progiciels édités par Sopra Banking Software sont le plus souvent commercialisés en direct. Il existe cependant quelques contrats de distribution avec des partenaires.

La Société n'a pas connaissance de procédures judiciaires et d'arbitrages qui pourraient avoir des effets significatifs autres que ceux reflétés dans la situation financière. À ce jour, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et du Groupe.

En matière d'assurances, la Société est couverte par les assurances groupes souscrites par sa société mère, Sopra Group, notamment en matière de responsabilité civile professionnelle et de responsabilité des dirigeants.

4. Evolution prévisible et perspectives d'avenir

4.1. Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Le seul évènement important à mentionner concerne la finalisation le 18 février 2014 de l'acquisition de 100 % du capital de la société allemande COR&FJA Banking Solutions GmbH.

Cette acquisition permet à Sopra Banking Software de servir sa stratégie à l'international en s'établissant sur le marché allemand. Les références actuelles de COR&FJA Banking Solutions, combinées à l'expertise reconnue de Sopra Banking Software, permettront de proposer une offre sectorielle nouvelle à un portefeuille de clients élargi.

L'offre COR&FJA Banking Solutions couvre l'ensemble des besoins fonctionnels des banques privées et de détail, mais également des établissements de mortgage et des filiales bancaires des grands constructeurs automobiles. Elle s'articule autour de produits développés localement et spécifiquement adaptés au marché germanique.

Le 24 mars 2014

COR&FJA Banking Solutions GmbH opère en tant que filiale indépendante depuis une réorganisation interne de sa maison mère intervenue à l'été 2013. Le chiffre d'affaires généré par COR&FJA Banking Solutions GmbH était de 23,3 M€ sur l'exercice 2012, dont 10,3 M€ en maintenance.

Les activités de COR&FJA Banking Solutions GmbH seront consolidées à compter du 1er janvier 2014.

Le prix d'acquisition, pour un montant total de 13,0 M€, a été payé en numéraire.

Cette société est dorénavant dénommée Sopra Banking Software GmbH.

4.2. Perspectives 2014

Pour l'ensemble du groupe Sopra Banking Software, l'activité pourrait enregistrer sur l'exercice 2014 :

- une croissance organique supérieure à 5 %, soit un chiffre d'affaires de l'ordre de 255 M€,
- une marge opérationnelle d'activité de l'ordre de 10%,
- et une marge opérationnelle (après amortissement des actifs incorporels affectés et coût des stocks options et actions gratuites) de l'ordre de 8 %.

Ces chiffres intègrent sur l'année entière l'acquisition en Allemagne mentionnée ci-dessus.

5. Actionnariat

5.1. Capital social

Le capital social de Sopra Banking Software au 31 décembre 2013 s'élève à 152 924 430 €. Il est composé de 15 292 443 actions d'une valeur nominale de 10 €.

5.2. Répartition du capital

Le capital social de la Société est détenu en quasi-intégralité par Sopra Group. En effet, afin de respecter les dispositions législatives applicables aux sociétés anonymes, le capital social est désormais réparti entre 7 actionnaires comme suit :

Actionnaire	Nombre d'actions détenues
Sopra Group	15 292 437
Monsieur Pierre PASQUIER	1
Monsieur Jean-Paul BOURBON	1
Monsieur Pascal LEROY	1
Monsieur Jean MOUNET	1
Monsieur Pierre-Yves COMMANAY	1
Monsieur Didier de CALLATAÏ	1
TOTAL	15 292 443

Des prêts de consommations ont été consentis le 29 juillet 2013 par Sopra Group au profit de chacun des administrateurs, à titre de régularisation de l'actionnariat de la Société.

6. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Du fait des opérations d'acquisition et de restructuration décrites ci-dessus, notre Société détient désormais un ensemble de filiales généralement détenues à 100 %. Les principales caractéristiques de ces filiales figurent dans le tableau des filiales et participations joint en annexe.

6.1. Prises de participation ou prises de contrôle

Conformément à ce qui est décrit ci-dessus, au cours de l'exercice écoulé, la Société a pris le contrôle des filiales suivantes :

- Sopra Banking Software Luxembourg ;
- Sopra Banking Software Factory ;
- Sopra Banking Software Morocco (anciennement dénommée SopraNTIC) ;
- Sopra Banking Software Ltd (anciennement dénommée Sopra Group Solutions UK Ltd) ;
- Altime Associates Finances et Secteur Public ; et
- Altime Associates Industrie et Services.

6.2. Sociétés contrôlées possédant une participation au capital de la Société

Notre Société ne contrôle actuellement aucune société détenant une participation dans son capital.

6.3. Actions d'autocontrôle

Il n'existe pas d'actions d'autocontrôle.

6.4. Régularisation de participations croisées

Il n'existe pas de participations croisées.

7. ACTIONNARIAT SALARIE

Aucun salarié n'est actionnaire de la Société. En revanche, la plupart des salariés ont bénéficié du plan d'attribution d'actions gratuites de Sopra Group décidé le 19 juin 2012.

8. AFFECTATION DU RESULTAT

8.1. Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 8 461 148,88 € de la manière suivante :

• <u>Origine</u>	
▪ Report à nouveau antérieur :	0,00 €
▪ Résultat bénéficiaire de l'exercice :	<u>8 461 148,88 €</u>
	8 461 148,88 €
• <u>Affectation</u>	
▪ A la réserve légale :	423 057,44 €
▪ Aux autres réserves :	<u>8 038 091,44 €</u>
	8 461 148,88 €

8.2. Distributions au cours des trois derniers exercices

Nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

8.3. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 *quater* et 223 *quinquies* du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé comprennent des dépenses non déductibles fiscalement de 8 506 € correspondant à un impôt de 2 835 €.

9. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Le Conseil d'Administration de Sopra Group, actionnaire majoritaire de la Société, ayant décidé, lors de sa réunion du 17 février 2014, d'exclure du champ d'application du régime des conventions réglementées les conventions conclues entre Sopra Group et ses filiales à 100% portant sur des opérations courantes conclues à des conditions normales, le Conseil d'administration a décidé d'entériner une telle décision au niveau de la Société. Dès lors, les conventions dont la liste suit ont été déclassées :

- S'agissant des conventions conclues avec la société Sopra Group :
 - Une convention de trésorerie afin d'adhérer au cash pooling du groupe Sopra dont la société Sopra Group est la société pivot ;
 - Une convention de management fees au titre des frais de siège ;
 - Une convention d'assistance au titre des services communs à toutes les entités du groupe (en ce compris la Société), centralisés auprès de la société Sopra Group, société mère (comptabilité, paie,...) ;

- Une convention de mise à disposition de matériel et de moyens informatiques ;
 - Une convention de mise à disposition de personnel au titre de laquelle la Société met son personnel à disposition de la société Sopra Group, sur demande, pour les besoins de son exploitation et des demandes des clients ;
 - Une convention de répartition de la prime d'assurance (responsabilité civile professionnelle) en fonction du chiffre d'affaires, la police d'assurance conclue par la société Sopra Group couvrant toutes ses filiales, de manière automatique ;
 - Des conventions d'occupation des locaux pour les sites de Nantes, Toulouse, Rodez et La Défense (Tour Manhattan), partagés par la société Sopra Group et la Société pour les besoins de l'exploitation de leurs activités respectives ;
 - Un contrat de bail pour les locaux d'Annecy partagés par la société Sopra Group et la Société pour les besoins de l'exploitation de leurs activités respectives.
- S'agissant des conventions conclues avec la société SopraNTIC (société de droit marocain) :
 - Une convention de prestations de « centre de services », rendues par la société SopraNTIC.
 - Avec la société Sopra Banking Software Belgium :
 - Une convention de trésorerie afin d'adhérer au cash pooling Sopra Banking dont la société Sopra Banking Software est la société pivot.

Les conventions conclues avec Delta Informatique, Sopra Banking Software Participations et Business Architects International sont, par ailleurs, devenues sans objet de fait de l'absorption de ces sociétés par la Société entre décembre 2012 et juin 2013.

Sont également déclassées les conventions qui ont été conclues au cours de l'année 2013, à savoir :

- La convention d'intégration fiscale conclue avec Sopra Group, société tête de groupe ;
- Une convention de prestations de « centre de services » avec la société Sopra India Private Ltd ;
- La cession des titres de SopraNTIC par Sopra Group à Sopra Banking Software en date du 28 juin 2013 ;
- Deux conventions de trésorerie, l'une avec Altime Associates Industrie et Services et l'autre avec Altime Associates Finance et Service Public afin de permettre à ces sociétés d'adhérer au cash pooling Sopra Banking dont la société Sopra Banking Software est la société pivot ;
- Le contrat de cession des droits de propriété intellectuelle des progiciels Thaler et Component Banker, par Sopra Banking Software Belgium au bénéfice de Sopra Banking Software.

En conséquence, ces conventions ne seront plus mentionnées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés, approuvé par l'Assemblée générale annuelle des actionnaires. Leur application continuera néanmoins d'être retracée dans la documentation sur les prix de transfert du groupe établie pour chaque exercice conformément aux obligations auxquelles Sopra Group est soumise.

10. ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

10.1. Mandats des administrateurs

Aucun des mandats des administrateurs n'est parvenu à son terme.

10.2. Nomination d'un nouvel administrateur

Nous vous proposons de nommer, en qualité d'administrateur, Monsieur Eric PASQUIER, âgé de 43 ans, en adjonction aux membres actuellement en fonction pour une durée de six années, venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Monsieur Eric PASQUIER est entré dans le Groupe en 1999. Après avoir assuré un rôle de management opérationnel de grands projets informatiques, il a été nommé à la tête du centre de services de Madrid où il a défini le Delivery Model s'appliquant à l'ensemble des travaux délocalisés. Nommé par la suite Directeur général des filiales espagnoles, il en a assuré la croissance et la rentabilité dans un contexte économique difficile. Il est, depuis janvier 2014, Directeur général adjoint de Sopra Banking Software.

Monsieur Eric Pasquier siège depuis octobre 2012 au Conseil d'administration de Sopra GMT, holding animatrice de Sopra Group.

Pour votre complète information, nous résumons ci-dessous les mandats sociaux actuels de Monsieur Eric PASQUIER :

Société	Mandat
Sopra Group Informatica	Administrateur et directeur général
Sopra Group Euskadi	Représentant permanent de Sopra Group Informatica, administrateur unique
Sopra Group Catalunya	Administrateur unique
Sopra Banking Software GmbH	Gérant
Sopra GMT	Administrateur

Il ne détient aucune action au capital de la Société.

Il convient par ailleurs de noter que Monsieur Eric Pasquier est salarié de la Société en vertu d'un contrat de travail entré en vigueur le 1^{er} janvier 2014. Si vous décidez de nommer Monsieur Eric PASQUIER administrateur, son implication dans la gestion quotidienne de la Société et dans son développement commercial se poursuivra, et ce, de manière distincte de ses éventuelles fonctions d'administrateur. Dès lors, son contrat de travail serait maintenu ainsi que la rémunération prévue audit contrat.

Monsieur Eric PASQUIER a fait savoir par avance qu'il acceptait ces fonctions et n'était frappé d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

10.3. Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons, en annexe, la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés françaises ou étrangères par chacun des mandataires sociaux.

10.4. Rémunération des mandataires sociaux

De même conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous informons que les administrateurs n'ont perçu aucune rémunération de la part de la Société, à l'exception de Jean-Paul BOURBON.

En effet, ce dernier a perçu au cours de l'exercice 2013 :

- une rémunération fixe de 273 000 €
- une prime de 78 000 € versée en février 2013 au titre de 2012 ;
- des avantages en nature à hauteur de 7 856 €.

Au titre de sa rémunération variable relative à l'exercice 2013, Monsieur BOURBON a perçu 81 900 € en février 2014.

Par ailleurs, la Société étant contrôlée au sens de l'article L 233-16 du Code de commerce par la société Sopra Group, nous vous informons du montant des rémunérations, avantages et engagements de toutes natures au titre de l'exercice 2013 pour Messieurs Pierre PASQUIER, Pascal LEROY et Jean MOUNET au titre du mandat que chacun d'entre eux exerce au sein de Sopra Group.

- **Pierre PASQUIER**

Tableau récapitulatif des rémunérations et des options et actions attribuées à Monsieur Pierre PASQUIER, Président du Conseil d'administration de Sopra Group :

	Exercice 2013	
	Montants dus	Montant versés
Rémunération fixe	350 000 €	350 000 €
Rémunération variable	105 000 €	105 000 €
Rémunération exceptionnelle	-	-
Jetons de présence	20 622 €	19 950 €
Avantages en nature	4 333 €	6 499 €
TOTAL	479 955 €	481 449 €

- **Pascal LEROY**

Tableau récapitulatif des rémunérations et des options et actions attribuées à Monsieur Pascal LEROY, Directeur Général de Sopra Group :

	Exercice 2013	
	Montants dus	Montant versés
Rémunération fixe	400 000 €	400 000 €
Rémunération variable	80 000 €	102 542 €
Rémunération exceptionnelle	-	-
Jetons de présence	-	-
Avantages en nature	18 322 €	18 322 €
TOTAL	498 322 €	520 864 €

- **Jean MOUNET**

Monsieur Jean MOUNET, administrateur de Sopra Group, a bénéficié de 8 961 € de jetons de présence payés en 2013 au titre de 2012 et 14 399 € de jetons de présence payés en 2014 au titre de 2013. Par ailleurs, la société Trigone, contrôlée par Monsieur Jean MOUNET, a facturé à Sopra Group des prestations de conseil dans le domaine commercial à hauteur de 366 250 € en 2013 dans le cadre d'un contrat conclu en 2009.

10.5. Jetons de présence

La Société n'a versé aucun jeton de présence.

10.6. Remboursement de frais

Le remboursement aux administrateurs des frais de déplacements et des dépenses engagés dans l'intérêt de la Société, notamment en vue d'assister aux réunions du conseil, a été autorisé par le conseil d'administration du 23 avril 2014. Cette décision concerne les frais et dépenses engagés à compter du 1^{er} janvier 2014 et dûment justifiés.

Votre Conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'Administration

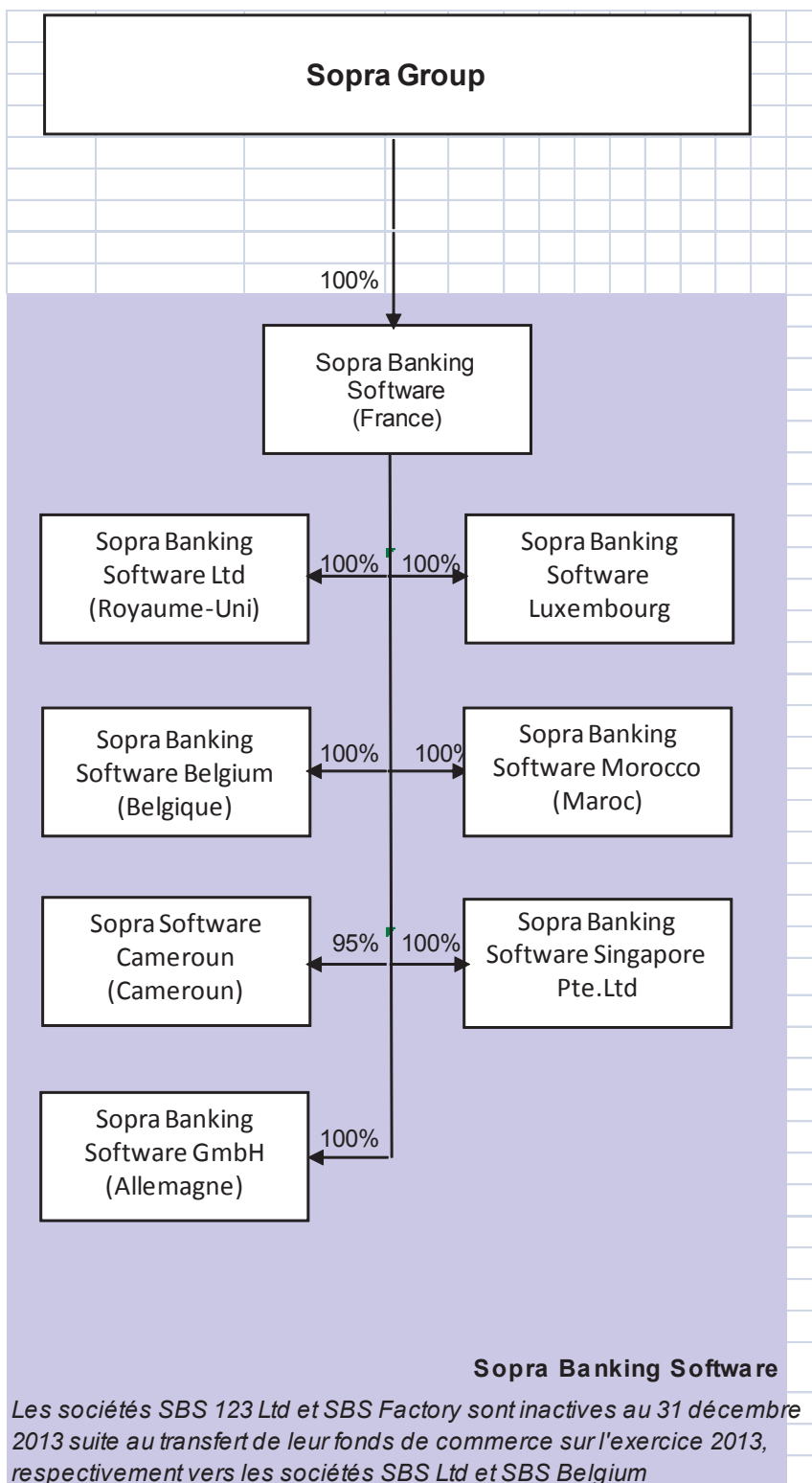
ANNEXES

1. Tableau des résultats des cinq derniers exercices de la Société
2. Tableau des filiales et participations
3. Organigramme juridique (sociétés actives)
4. Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés françaises ou étrangères par chacun des mandataires sociaux de la Société
5. Délais de paiement des fournisseurs

1. Tableau des résultats des cinq derniers exercices de la Société

<i>(en euros)</i>	2013	2012	2011	2010	2009
Situation financière en fin d'exercice					
• Capital social	152 924 430	62 924 430	37 000	37 000	37 000
• Nombre d'actions émises	15 292 443	6 292 443	3 700	3 700	3 700
• Nombre d'obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-
Résultat global des opérations effectives					
• Chiffre d'affaires hors taxes	115 222 742	109 993 133	-	-	-
• Bénéfices avant impôts, amortissements et provisions	6 500 085	4 860 533	-1 721	-3 898	-1 254
• Impôts sur les bénéfices	-3 234 270	94 133	-	-	-
• Bénéfices après impôts, amortissements et provisions	8 461 149	3 086 683	-1 721	-3 898	-1 254
• Montant des bénéfices distribués	-	-	-	-	-
Résultat des opérations réduit à une seule action					
• Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	0,64	0,76	-0,47	-1,05	-0,34
• Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	0,55	0,49	-0,47	-1,05	-0,34
• Dividende versé à chaque action	-	-	-	-	-
Personnel					
• Nombre de salariés	952	862	-	-	-
• Montant de la masse salariale	45 429 341	42 227 932	-	-	-
• Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres, etc.)	21 135 483	19 676 020	-	-	-

2. Organigramme juridique (sociétés actives) au 31 mars 2014



3. Tableau des filiales et participations

Sociétés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue (%)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
<i>(en milliers d'euros)</i>										
Filiales										
SBS 123 Limited (Angleterre)	81	6 884	100,00%	6 925	6 925	-	-	7 646	2 102	-
Sopra Banking Software Belgium (Belgique)	250	15 428	100,00%	125 903	125 903	-	-	64 687	13 311	-
Sopra Software Cameroun (Cameroun)	76	560	95,00%	1	1	-	-	1 569	161	-
Sopra Banking Software Luxembourg (Luxembourg)	1 500	1 945	100,00%	3 767	1 258	-	-	10 860	1 726	-
Sopra Banking Software Singapore Pte Ltd (Singapour)	54	-455	100,00%	332	-	1 200	-	2 194	-195	-
Sopra Banking Software Factory (Belgique)	150	220	100,00%	61	61	-	-	-	4	-
Sopra Banking Software Limited (Angleterre)	2 807	10 367	100,00%	29 157	29 157	-	-	27 780	3 641	-
Sopra Banking Software Morocco (Maroc)	267	426	100,00%	269	269	77	-	3 671	230	-

Le 24 mars 2014

4. Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés françaises ou étrangères par chacun des mandataires sociaux de la Société

Nom	Société	Fonctions
Pierre PASQUIER	Sopra Group	Président
	Axway Software	Président
	Sopra GMT	Président Directeur Général
	Sopra HR Software	Président
	Filiales (directes ou indirectes) étrangères de Sopra Group et Axway Software	Administrateur ou mandataire social
Jean-Paul BOURBON	Filiales étrangères de Sopra Banking Software	Administrateur, administrateur-délégué ou mandataire social
Jean MOUNET	Trigone	Président
	Econocom	Administrateur
	AS2M (Malakoff Médéric)	Administrateur
	Observatoire du numérique	Président
	Fondation Telecom	Administrateur
	Association Pacte PME	Administrateur
Pierre-Yves COMMANAY	Filiales (directes ou indirectes) étrangères de Sopra Group	Administrateur ou mandataire social
	Filiales étrangères de Sopra Banking Software	Administrateur ou mandataire social

Pascal LEROY*	Sopra Group	Directeur Général
	Sopra Executive Investments	Président et administrateur
	Sopra Développement	Président
	Sopra HR Software	Directeur Général
	Filiales (directes ou indirectes) étrangères de Sopra Group	Administrateur ou mandataire social
Didier de CALLATAY*	Sopra Banking Software Belgium	Administrateur
	Sopra Banking Software Singapore	Administrateur délégué

* Ces mandats auront pris fin à la date de l'assemblée générale de la Société appelée à statuer sur les comptes 2013.

Le 24 mars 2014

5. Délais de paiement des fournisseurs

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant encours total	Montant non échu	Montant échu de - de 60 jours	Montant échu de + de 60 jours
Au 31 décembre 2013	7 567	7 478	2	86